

L'ACLOT

Abonnement :

Un an. fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 Cmes.
Réclames, 50 centimes (la ligne).
ON TRAITE A FORFAIT.

Le Cràmignon.

Il vient de paraître, à Liège, sous les auspices de la Société liégeoise de littérature wallonne, un livre fort intéressant, contenant les airs et textes de plus de deux cents *cràmignons* (1). Le travail est d'une lecture agréable, même pour les personnes ignorantes des mœurs et de la langue liégeoises. On y retrouve, avec de curieuses variantes, de vieilles rondes connues de tous : *Dedans ce bois, vous ne savez ce qu'il y a? Piron n'vut nî danser; Madame envoyée au marché* et bien d'autres y figurent, habillées à la liégeoise, mais parfaitement reconnaissables.

Voici comment M. Bailleux décrit le cràmignon, cette danse gracieuse sans laquelle il n'est point, à Liège, de fête populaire :

« Jeunes garçons, jeunes filles, dès la veille de la fête, se réunissent le soir, se tiennent par les mains et se mettent à sauter, à courir en cadence aux accents d'une ronde que chante un des danseurs, tandis que celui ou celle qui occupe la tête de la colonne porte un bouquet ou une branche verte à la main. Le commencement de chaque couplet et le refrain (*resplet*) sont redits en chœur; la fin du premier couplet se répète et forme le commencement du second, et ainsi de suite. La troupe joyeuse parcourt les rues en faisant mille détours et en formant les méandres les plus capricieux. A peine une chanson est-elle finie, qu'une autre recommence, et cela pendant des heures entières, ce qui se renouvelle tous les jours de la fête. Il faut des poumons de fer et des jarrets d'acier pour supporter ce double exercice. »

Et non-seulement on danse le cràmignon aux fêtes paroissiales, qui sont, là-bas, nos fêtes de rues, mais on le danse partout où quelque plaisir réunit des Liégeois. La Société de littérature, cette docte assemblée qui est presque une académie, ne termine jamais son banquet annuel sans danser le cràmignon, que son président conduit avec entrain. On raconte même qu'une année, le cràmignon, après s'être déroulé dans la salle du banquet, descendit dans la rue et circula capricieusement autour de la statue de Grétry. Ce dut être, pour le passant attardé, un spectacle intéressant que de voir ces hommes graves, dont quelques-uns, comme le bourgmestre de Liège, occupaient des positions sociales considérables, danser en pleine rue le populaire cràmignon, (se souvenant seulement qu'ils étaient wallons et Liégeois) et chanter de naïfs refrains, au pied de la statue de l'illustre compositeur.

Au point de vue du texte, le cràmignon est de tous les genres; il est gai, sentimental, satirique, parfois même graveleux et dans une fête populaire, il n'est pas rare d'entendre de grossiers couplets à côté de poésies d'une extrême délicatesse et d'un grand mérite littéraire.

Nous publions aujourd'hui, avec une traduction en wallon nivellois, le célèbre cràmignon *L'avez-v' véïou passer?* de M. Nicolas Defrecheux, l'auteur de la charmante pièce *Leyiz m' plorer* que nos lecteurs ont pu lire dernièrement dans *L'Acclot*.

Ce cràmignon, couronné au concours ouvert en 1856 par la Société des vrais Liégeois, fut récité en partie au Sénat, par M. d'Andrimont, dans la séance du 19 mai 1886. Nos lecteurs verront qu'il était bien digne de pareil honneur.

STOISY.

(1) Recueil d'airs de cràmignons et de chansons populaires à Liège, par Léonard Terry (prix) et Léopold Chaumont (accessit) au concours de la Société liégeoise de littérature wallonne, avec les textes rétablis par MM. Lequarré, Duchesne et Jos. Defrecheux, et une table comparative des airs et textes de diverses provinces de France, par Jos. Dejardin, président de la Société.

L'avez-v' véïou passer?

AIR : Ha ! ha ! ha ! ha ! l'amour, que vous me tourmentez !

On dimègn' qui j' còpév' des fleurs divin noss' pré,
Ji véia n' bell' jòn' feie adlez m' s'arrester.
Ha ! ha ! ha ! ha ! dilhez-m', l'avez-v' véïou passer ?
Ji véia n' bell' jòn' feie adlez m' s'arrester.
— « Ji m'a pierdou, dist-elle, aidix-me à m' ritrover. »
Ha ! ha ! ha ! ha ! dilhez-m', l'avez-v' véïou passer ? (1)
— « Jusqu'à pus lon, li dis-j', tot dreut j' v'va miner.
Jè l'jouka tot à mi àh' tot rotant so s' costé.
Elle aveut l' pai pus blank' qué l' margarit des pré.
Ses ouies estit pus bleus qui l' cir d'on jòu d'osté.
Elle aveut comm' les ang' les cl'vets d'on blond doré.
Elle areut d'in' paquett' chassi les p'lits solé.
Noll' hieb n'esteut coukeie wiss' qu'elle aveut roté.
Ji li d'na tot' mes fleurs, nos k' mincît à d'viser.
Si voix m'alève à coâr, j'aveus bon dè l'honier.
Et ji rottév' todi, sin songl' à l' quitter.
A l'intrée dé grand bois jè l' véia s'arrester.
— « Ji v' rimercih', dist-elle, vos estez lon assez. »
— « Ni poureus-j' nin, li dis-je, ine aut' feie vis r'jaser. »
— « Si vos y l'nez baicòp, loukiz di m' ritrover. »
Mi, sogn' di li displair', j' d'va l' lévi 'nn'aller,
Sin qui j' savah' si non, ni wiss' qu'ell' pout d'morer.
A tournant dé pazai sor mi ell' s'a r'tourné,
Et di s' douc' voix mi d'ha : « Nos veurans s' vos m' qwirrez. »
Quand les àh' m'el cachit, j' m' sinta tot d'seulé.
C'est dispoie ci jòu-là qui j' sè çou qu' c'est d'aimer,
On dimègn' qui j' còpév' des fleurs divin noss' pré.
49 Aout 1889. N. DEFRECHEUX.

(1) Ce dernier vers se répète à la fin de chaque couplet, qui commence toujours par le second vers du couplet précédent.

N' l'avez ni vu passer ?

In dimançh' qué d' coudous des fleurs dédins no pré.
Là qué d'vwè n' bell' djòun' fie délé m' s'arreter.
Ha ! ha ! ha ! ha ! dit' mé, n' l'avez ni vu passer ?
Là qué d'vwè n' bell' djòun' fie délé m' s'arreter.
— « Djé m'ai pierdu, dist-elle, aide-m' à mé r'trouver. »
Ha ! ha ! ha ! ha ! dit' mé, n' l'avez ni vu passer ?
Djusqu'à pus lon, li dis-tel', tout dwet dj' va vo m'ner.
Djé l'wéout tout à m'n aiche, in marchant à s' costé.
Elle aveut l' pia pu blanch' qué l' blanch' magrit' des pré.
Ses ys astinn' pus bleus qué l' ciel d'in djou d'esté.
Elle aveut comm' les ang' les tch'feux d'in blond doré.
Elle areut d'en' paquier' tchaussi les p'lits solé.
L'hierb' n'astout ni frouchée iusqu'elle aveut passé.
Dj'li-z'ai d' né tout' mes fleurs; après, on s'a d'visé.
Es vwé m' d'allou au cœur, d'j'aimous bi d'l'acouter
Eié d' d'allou toudis, sans sondgi à l' quitter.
A l'intrée du grand bo, djé l'ai vu s'arreter.
— « Djé vo r' mercie, dist-ell', vos astez lon assez. »
— « Ç' qué dj' pourai co, li dis-tche, in aut' coup vo r'parler ? »
— « Si vos y l'nez brannint, waiti dé mé r'trouver. »
Ié mi, peu d' li desplair', dj'ai d'vu l' lévi d'atter,
Sans qu'd'seutch' même es no, ni ius qu'ell' put d'meurer.
Au tournant del piessinte, sur mi ell' s'a r'tourné,
In m'disant dé s' douc' vwé : « Cach'rez à mé r'trouver ? »
Les àrh' m' l'out mûchi : dj' m'ai sintu tout d'seulé.
Et c'est despu c' djou-là qué d' sais çu qu' c'est d'aimer,
In dimançh' qué d' coudous des fleurs dédins no pré.

SOUSCRIPTION

ouverte par l'ACLOT pour l'organisation,
à Nivelles, d'un
CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON.

REPORT.	fr. 154,16
M. F. Mathieu, conseiller provincial.	10,00
Pour que la grande Tatence achète un manuel d'éducation.	0,55
TOTAL.	fr. 164,71

La Saint Jacques.

La rue de Mons a mis beaucoup d'amour-propre dans l'organisation des fêtes qu'elle a données à l'occasion de la S^t Jacques et des noces d'or des époux Loison.

Drapeaux, guirlandes, sapins touffus et « portales », rien n'avait été épargné pour donner au quartier l'air de fête qui convient à pareille cérémonie. S^t Jacques seul semblait morose sur son piédestal; les années précédentes, on avait coutume d'attacher un bouquet de fleurs à son bâton, mais cette année on l'avait complètement oublié.

Lundi, c'était le grand jour de la fête. A 9 heures et demie, le comité organisateur, précédé de la phalange musicale, *la Gavotte*, se rend au domicile des jubilaires qui sont complimentés d'abord par M. Alb. Toussaint, président de *la Gavotte*, puis par M. Lousse, président du comité organisateur.

Voici le discours qu'a prononcé M. Lousse :

« Madame, Monsieur,

» Permettez-moi, au nom du comité organisa-

teur des fêtes de la S^t Jacques, de vous adresser nos félicitations et de vous exprimer tous nos vœux.

» Cinquante années d'union et de travail, voilà ce que nous fêtons aujourd'hui !

» Honneur à vous, modestes ouvriers ! Vous avez vécu ensemble pendant un demi-siècle; vous avez surmonté avec succès tous les obstacles de votre route; vous avez le droit d'être fiers. Aussi, je le répète, devant ces enfants que vous avez élevés et devant vos concitoyens assemblés aujourd'hui pour vous fêter, soyez fiers !

» Acceptez ce bouquet que notre comité vous offre et permettez-moi, au nom du comité et des habitants de la rue de Mons, de vous donner l'accolade. »

Ce discours est accueilli par les applaudissements de tous ceux qui se trouvent dans la cour de la maison portant l'enseigne « *Au passage de l'Infante Isabelle* ». Ces applaudissements redoublent quand M. Lousse embrasse, sur les deux joues, Madame Loison d'abord et Monsieur ensuite.

Le cortège s'ébranle alors aux sons d'une marche exécutée par *la Gavotte*. Les jubilaires sont dans la première voiture; dans les autres sont entassés leurs rejetsons tellement nombreux qu'on n'a pu les caser tous.

On descend la rue de Mons et la Grand'Place pour se rendre à l'église de S^t Nicolas, où une messe solennelle est chantée en l'honneur des jubilaires. La nef centrale et les nefs latérales sont envahies par une foule qui n'est rien moins que recueillie.

Le cortège est en retard et les prêtres s'impatientent à la sacristie.

Enfin, l'orgue lance ses notes graves et la cérémonie religieuse commence.

Un peu avant l'évangile, les jubilaires, leur famille et le comité organisateur font leur entrée et vont se placer dans le chœur où des sièges leurs sont réservés.

Une partie du public sort alors de l'église avec un grand désordre.

Après la messe, on se rend à l'hôtel de ville où la foule a précédé le cortège.

On a interdit l'accès de la cour de l'hôtel de ville pour ne pas troubler les élèves du collège qui participent au concours général de l'enseignement moyen. Un agent de police, placé en face du grillage, observe fidèlement sa consigne et ne laisse pénétrer personne dans la cour.

Les jubilaires font leur entrée du côté du « tribunal des canailles » et sont reçus dans la salle des séances du conseil par MM. Hanon, échevin, Lagasse, Wilputte, Hance, Dufontegnny, conseillers communaux et Durieux, secrétaire.

M. Hanon se fait l'interprète du conseil communal pour féliciter les jubilaires et leur remet, au nom de la ville, cinquante francs en argent ou plutôt une partie de cette somme : « le reste suivra bientôt. »

On boit le vin d'honneur, puis une petite fille remercie l'administration communale des marques de sympathie qu'elle vient de donner à ses grands parents. « Je vous remercie beaucoup, ma petite fille, dit M. l'échevin Hanon, et j'espère bien que vous pourrez fêter aussi plus tard vos nocces d'or. »

Cette partie du programme terminée, le cortège regagne le faubourg de Mons où un banquet, préparé par une cuisinière en renom, est offert aux jubilaires et à leur famille à l'estaminet S^{te} Barbe.

Le soir, le Cercle Musical, qui a son local dans la rue de Mons, est allé offrir un magnifique bouquet à M. Loison et à sa dame, puis a visité les estaminets du quartier, accompagné des jubilaires et de leurs rejetons, tous jours en voiture.

La Gavotte a donné, le soir, le concert annoncé. Les pots-pourris de son sympathique directeur, qui aspire sans doute à remplacer M. Painparé dans ce genre de composition, ont été enlevés avec ensemble et ont eu grand succès auprès du populaire. Le Fisco, dans son concerto pour bombardon, a montré qu'il conserve son souffle puissant, et le Queeck a mis beaucoup de sentiment dans sa polka pour flûte. Les quelques « hachis-ses » que l'on aura pu observer dans l'exécution du concert, doivent être attribués à l'insuffisance de l'éclairage. Le comité organisateur, pour montrer sa reconnaissance envers la Gavotte, lui a remis deux magnifiques mé-

dailles, dont l'une en vermeil et l'autre en bronze.

Il y a eu un speech de M. Lutte adressé au directeur, une réponse de celui-ci, puis une distribution de « tchaufwed », faite par M. le trésorier à tous les exécutants.

Après cela, le bal populaire, où toute la jeunesse s'était donné rendez-vous, a été des plus animés.

Parmi les illuminations, c'est celle de M. Tilman, habitant le faubourg de Mons, qui a le plus frappé et le plus intrigué les promeneurs. Tout le monde s'arrêtait devant ces étranges lampions et l'on s'éloignait en disant : « Décidément, Lohomme, c'est une homme ! »

Il faut croire que l'affiche disait vrai quand elle annonçait que le mardi il serait tiré un « grand feu d'artifice pour la commission », car nous nous sommes promenés longtemps dans la rue de Mons et nous n'avons rien vu.

VAS-Y-VIR.

M. GUSTAVE JENART.

L'Acrot, dans son numéro du 9 Juin dernier, a publié un joli monologue dû à la plume de M. G. Jenart; nous donnons encore aujourd'hui, du même auteur, une chanson qui a eu beaucoup de vogue dans le Borinage.

M. Jenart, ancien élève de notre école normale et actuellement instituteur communal à Wasmes, est un de ceux qui ont pris à cœur l'étude de notre wallon: il est l'auteur de nombreuses pièces de vers et de chansons très remarquées; on lit avec plaisir ce rude et vigoureux patois borain, portrait frappant de ce peuple de travailleurs. M. Jenart a écrit également une comédie en trois actes, *El' Djaloux*, qui a été jouée pour la première fois à Wasmes, le 14 Avril dernier.

Voici ce que dit de cette pièce la *Gazette du Borinage* du 21 Avril 1889 :

« La pièce nouvelle de M. G. Jenart a remarquablement réussi. *El' Djaloux* est une comédie presque complète. Il y a une intrigue qui passionne, des scènes qui plaisent et des mots tout-à-fait typiques. Le style y est souple, alerte; les réparties sont promptes et vives, et le langage y est coloré par d'abondantes et de surprenantes comparaisons. Les tableaux y sont variés : le 1^{er} acte se passe dans la maison d'un porion; le 2^e dans une baraque de fosse; le 3^e dans un cabaret. Tous ces intérieurs bien étudiés et bien rendus ont produit, le second surtout, une vive impression sur le public.

» Aussi est-ce un devoir pour nous d'adresser à l'auteur, M. Jenart, toutes nos félicitations les plus

— Ténais, dist-i l'homme, comme el pourcha grou-gne.

El tchi abaie et abaie co.

— C'est d'ainsi, dist-i l' bounasse, abaiz tant qu' vo v'lez, djé sai bi qu' vos stez in pourcha.

— Dj'ai ieu l' vess' in ret' coup t't à l'heure, d'zout-i in paizan à in aut' in intrant au cabaret.

— Comment ça ?

— Dj'avou pris au court pa l' pchinte d'el cémin-tière, éié dj'ai ieu à mes aies d'dins tout s' trèverse, in r'vénant !

— Waie ? éié comment s'qu'i stou achné, hon ! c' démil' là ?

— Et bi ! au clair dè bell', i m'a chènè qu'il avou t'tout l' fourme d'in baudet...

— Taich'-tu, vos arez ieu peu d' vo-n-ombratche.

Deux païsantes astinn' à n' dansrée : « Qu'est-c' qu'on va d'aller à c'te heure ? » dist-elle ieune des deux counières ?

— « L'Ostendesse. »

— « Comment ç' qu'on va hon ! c' danse-là ? »

— « Et bi, dist-ell' l'aut', on s'apresse twè coup, éié on pett' évoie. »

In farceut avout monté n' baraqu' à l' fwèr; d'sus l'insègne il avou ni : « Douci, pou in gros sous, on apprend à adviner. »

sincères, ainsi qu'aux vaillants interprètes de l'œu-vre. »

Le bonans sont baïés.

Air des bonnes gens, de Béranger.

I
In stant djambot, à quatre heur' dou matégne,
Pour mi daller estriner tous les dgins,
On m' baïot n' n' hotte, en' malette, è quertégue,
De s'tos parti comme è marchand d'hirrins.
A tous lez' luch' ed' crios : « D' vous l' souhaite,
De vous souhai' dou bonheur e dou bié. »
Me tous le femm', sans laché n' sèque auflète,
En' respondont' : « Le bonans sont baïés. »

II
E pau pu tard, à l'âche qu'on fréquente,
D'avos n' mètresse, en' anche, è p'tit bijou,
Avè de zies... èn' petit lanqu' qui cante;
Pour mi l' waitié, d' m'aro bié mi à g'nou.
Me, v'là-t-i gné qu'en' aute me l' soufflète;
D'ai bieu li dir' qu'i ne l' wot gné voltie;
Ah! rié n' li fait, de cros qu'il l'insorcele,
Pour mi, doula, le bonans sont baïés.

III
Djônès' passée, de cache e din fait n' fègne :
Ed' tomb' su n' femme, è diabe, è vrai démon;
Ell' m'in fait vie, ell' me baie è chagrègne,
En' mariach' pour mi c'est è chignon.
A tous momints, ell' vié m' caché dispute,
Pou l' feu, pou l' œur, p'vès fès'tu, pou nérié.
Me d'sus se ragn', de vous li djé de l' flute,
In li disant : « Le bonans sont baïés. »

IV
A forç' de rir', de canter éié d' braire,
Nos arrivons à no dernièr potieau;
Pour mi, c' mond' ci, en' m'a gné soûr plaire,
Ed' m'in va vie si fait meueux pin haut.
D'ai s' t' honnète e bon avè tertoute,
De va m' trouver in présinc' dou bon Dié :
Pour mi li plair' de li parai n' gross' goute
Pou qu'i n' dis' gné : « Le bonans sont baïés. »

G^{ve} JENART.

Boîte du Journal.

A un lecteur. — Merci pour votre lettre sympathique. Nous sommes de votre avis : il faut écrire en wallon ou en français, et non dans une langue mixte empruntant des termes aux deux idiomes, selon les besoins. Nous estimons cependant qu'il serait dangereux de nous montrer trop puristes. Il y a un an, on n'écrivait pas le wallon à Nivelles; on commence aujourd'hui et nous devons, au début, être assez indulgents. Tel est du moins l'avis des littérateurs liégeois qui veulent bien nous suivre avec intérêt et nous encourager de tout leur pouvoir. C'est même d'après leur conseil que nous avons cessé de nous montrer sévères; car, dans le principe, nous parvions entièrement votre manière de voir et nous avons écarté toute production, qui depuis a trouvé ou trouvera meilleur accueil. Les « Boîtes du journal » de nos premiers numéros en font foi.

Tous les ciens qui intrinn' viyin' dessus n' tâte in terrain : ri qu'à l'odeur i stin' appris tout d'chât dè l' dèrée qu'il avout d'dins; quand i sourtin' i n' polin' mau d' leu vanter d'el farç' qu'on leu-z'avout d'jué, éié l' baraqu' a toudi ieu s' baraqu' rimplie d'jusqu'au nût dè ciens qui v'nin' pou aprind' à adviner.

— Moncièu l' Docteur, n' sari ni m' donner n' saquet pou m' démi-draïne ?

— M' fi, pou vo r'fait, i faut vos d'ner n' démi-dram-me !

In païsant avou ach'té n' monte, (en' soûrte dè p'tit navia) à in hourlodgen; au moumint d' paï, comme on nè l' léyou ni marchander : « C' n'est ni d'trop, adou dist-i, qu' vos m' b'arri c' petit' ci au d'seur », in moustrant n' monte dè feumme dè plusieurs centaines dè francs.

In homme qui s'avou toudi reumi pou mett' saquant liards dè cresse, in d'jou s' dit : « il a longmin assez què d' travaie, t't à l'heure d'jè n'arai pou d' profit d' mes sparignes; d'jé d'vi vieié éié pourtant avè les courses dj'ai co trop pau pou viv' éié trop pou créver; à m'n atche djé pu co viqui n' digeime d'années : in f'zant dix roifettes dè m' petit niau, dj'arai tout l' z'ans d'qwè bi bwèr éié bi maindgi, terchédon ou n' pal'ra pu d' mi. »

Faut-i cwère qu'o l'ara rouilli; toudi qu' les dige

L' rawett' des vièies fauff' d'el' samaine passée.

Nom des os ! disout-i in homme qui avout ieu tout' soûrtès dè chagrins su l' même année; in ai-dje vu despu in an ! Comptons n' pau :

Dj'ai ieu l' feu à m' cinse ;
Dj'ai pierdu m' vatche qui d'allout véler ;
Djai sté malate ;
On a r'vindu à m'n huhe ;
Em' tchévau s'a cassé n' djambe ;
Djai pierdu m' feumme.

T'en in coup, i sé r'prind in d'zant : Pou ça, ça n' s'arout ri, si d' n'avou ni ieu tout l' resse.

In homme avout sté acater in pourcha au martchi éié il l'avout mis dins-n-in sache. Viant in cabaret, il inte et léyé es satche à l'huhe. Su l' temps qu'i bwet in verre, iun des ciens qu'il avout régalfés li djoue en' laide farce. I' prind l' tchi dè l' maiso, lé stitche dins l' satche, erprind l' pourcha éié court évoie au pus ràde.

Quand l'aute a ieu paï toutes les tournées qu'il avout coummandé, i' soûrte du cabaret, ermet s' satche à spales éié s'in r'va à bounnés ajombées.

El tchi, s'sintant squeut, abaie.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Un vieux docteur de nos mois nous a souvent répété que quelques mots de latin faisaient très bonne figure, soit dans un écrit, soit dans un discours; aussi inscrivons nous cette épigraphe en tête de notre lettre :

Non omnia possumus omnes.

C'est-à-dire, chacun de nous a des aptitudes particulières (traduction libre). C'est ce que l'on oublie à l'hôtel-de-ville en négligeant de consulter, pour la confection du programme de la fête communale, des personnes compétentes.

Ce programme est toujours d'une désespérante banalité; il semble être invariable et l'on réaliserait peut-être une économie sérieuse en faisant imprimer quelques centaines d'affiches dont les dates resteraient en blanc; on en aurait ainsi pour plusieurs années.

Ne pourrait-on former un comité de Nivelles-Attractions qui serait chargé de ranimer le vieux programme et de chercher à attirer dans notre ville de nombreux étrangers ?

Je soumets l'idée à l'Actol.

UN VIEUX JEUNE.

L'Actol ne peut que dire amen.

A Franc-Etôt. — Merci; nous parlerons dimanche de votre envoi.

A Tator et choumaque et Tati l'eperriqui. — Nous vous dirons un mot dimanche.

MEMÈNE.

ÉLÉGIE.

D'zous les gros poutils del Dodaine
Au swér, souvint, djé vi m'achie;
El premi coup qu' dj'ai vu Memene
C'est ci; qu'elle astout belle à vir!
Ah! comme ess' taie astout bi pliche!
Ses is r'chenim' taie deux liuets
Et ses deux leppe' à deux ceriches...
Vraiment s'astout enn' fle de chivès.
Quand dj' li perdous s' petit' main blanche,
Et qu' djé m' mirots dins ses bias is,
I m' cheuous d'vant un vir in anche
Pus bia qu' les ciens du paradis!
Tous les deux djous nos nos vinment,
Em' cœur toquoût in li parlant,
Nos roudgissim' è nos rinment;
Ç'a stout m' mallress', d'jàstous s' galant!
Et nos d'vinn' nos marier pou l' fresse,
Tons nos parints astim' d'accourd;
De binaich' djé pierdous l' tiesses,
Djé n' nindjous pus, dj' vivous d'amour!
El' m'avout brodé des pantouffes;
Mi, djé li f'zous des p'tits cadeaux
Et dj' l'imbrassous quéc'fwès, sou l' pouffe,
A l' fergusse', pa dierr' les rideaux.
In djou, qu'elle astout bi d'bauchée,
El' me dit: « Dj'ai revé s' nut'ci
Qu' dins n'in cerueue d'jàstous couchée
Et qu' vos bréi, là, tout près d' mi ».
Dj'arous sté trop heureux su l' terre.
Hélas, l' Bon Dieu n' la ni voulu!
Memene epouse au cemintière:
Il a huit djous que dj' l'ai pierdu.....
Pouffe éfant! Vos asté partie
In m' disant: « Florimond, arvèrè! »
Hazard que vos sti trop djolie:
Djé n' meritous ni d' vos zavver!

El' cien qui vvet volti s' coumère
Sintira combi d'jus d'bauchi;
I m' plaindra, si m' vvet quéq' fwès brére
Dessus l' banc tus que dj' sus aci.

GAVROCHE.

ans éié les liards sont passés, em' n' homm' astou co
toudi là; i follout co bi, d'en manière on bi d' l'aut',
cachi d'in sourti: travaî, i stou trop ravièyi; il a bi
sté oblidi d' print el baston éié l' hésace: « In va!
d'zout-i, n' petite charité, pou in vi homme qu'à mau
carculé. »

Chéchel avou sté appelé pou mett' l' ord' d' d'ins n'
capougnade à l'auberge du Pou volant; in r'vénant i
d'sout:

« Hein! c' que c'est qu'in homme, in Berge qui
n'a ni ieu peu d' deux flaminds! »

« Là n' saquet d' drole, dist-i in païsan, in arrivant
d'sus l' martchi, em' mont' qui ston si bi à l'heure
quand d'su parti dé m' maiso r'tarde à c'te heure d'sus
l'hourlotche dè l' grande égliche! »

— Bi! n' faut ni iessè r'èusse dè ça, dist-i in aut'
païsan, l'-z-insègnès dè l' grande égliche! sont pus
grandes que les ciennes dè vo mont', bi adon, ell'
dévont d'aller pu rwèt.

— Vos stez lourd dè vos scrandi dainsi, d'zout-i in
vvèageur à in aut', d'sus l' diligence dè Brussel, pou-
qué c' que vo besaci n' quertche pareie? Mettèll d' d'ins
c' coin là, il a co bi place.

— Bi! m' chénout qué l' v'vèture astou d'jà si quer-
chéé, dist-i l' aute!

M. DU COUR R'NAUD.

A DROITE ET A GAUCHE.

Conseil communal. — Séance obligatoire
du lundi 5 août prochain, à 9 heures du matin.

Ordre du jour:

- 1^o Compte communal de 1888;
- 2^o Plan d'alignement de la rue reliant le faubourg de Namur au faubourg de Bruxelles;
- 3^o Demande que la ville fasse construire un aqueduc dans le chemin de Saint Jean;
- 4^o Déplacement d'un sentier;
- 5^o Demandes de subsides pour travaux d'utilité publique;
- 6^o Demande de bourse.

Avis important. — Les Nivellois de passage à Paris sont prévenus qu'ils trouveront notre journal à l'exposition, dans la salle de lecture de la librairie Ghio et dans les principaux kiosques du boulevard des Italiens. I n'a pas un pouffe.

On écrit à la Chronique:

« Il y aura, cette année, de nombreuses décorations de l'Ordre de Léopold attribuées à la garde civique. Les autorités compétentes ont été invitées à faire leurs propositions. »

Que de rêves dorés et *enrubannés* vont troubler le sommeil déjà si agité de nos braves officiers!

Le Club des Barquettes a procédé la semaine dernière au renouvellement d'une partie de sa Commission.

Les membres sortants:

MM. Hautain, Président d'honneur,
Vandendriès, Président;
Chantrenne, Secrétaire;
Botte, Trésorier,

ont été réélus.

Toutefois, le Président d'honneur — cette seule candidature était combattue — ne l'a enporté qu'à deux voix sur M. Firmin Botte.

Ce dernier fera bien de ne pas abandonner la propagande pour l'an prochain. (Communiqué).

Avis aux nombreux pêcheurs qui se rendent régulièrement le dimanche et le lundi au canal à Bormival:

En août, on pêche la truite, l'ombre, le saumon, le brochet, la perche, la carpe, le barbeau, la chevenne, la tanche, la brème, le goujon, l'ablette, l'éperlan et l'anguille.

Les audacieux braconniers qui depuis quelque temps profitent de la clarté des nuits pour jeter leurs filets dans le lac de la Dodaine, n'ont pas attendu l'arrivée du mois d'août pour troubler le repos des poissons qui peuplent ces eaux.

Les promeneurs qui allaient si souvent prendre le frais au square de la Gare de l'Est peuvent profiter des derniers beaux jours; on a réparé les quelques bancs qui sont restés inaccessibles pendant tout l'été; verront-ils la fin de l'automne ou du moins la verront-ils frais et pimpants?

Nous avons sous les yeux le billet que voici :

M

Je vous prie de vous présenter, dans la huitaine, au bureau de l'enregistrement et des domaines à..... pour toucher, contre quittance, la somme de frs... pour restitution de droits d'enregistrement.

Le présent avertissement est donné pour éviter les frais de poursuites...

Une belle chose, la routine!

Depuis de long mois, une grande quantité de pavés appartenant à l'Etat sont en dépôt au faubourg de Soignies vis-à-vis de la blanchisserie.

Dernièrement, on a repavé la route de Nivelles à Braine-le-Comte et au lieu de se servir de ces pavés, qui sont très bons, on en a fait revenir de nouveaux. Si c'est ainsi qu'on comprend l'économie au ministère des travaux publics!

Les locataires des jardins longeant la voie sur laquelle sont déposés ces cailloux n'ont guère sujet d'être satisfaits.

Il ne se passe pas de jour que les gamins ne lancent au milieu d'un beau parc de carottes ou de chou en de ces énormes pavés.

On a réclamé mainte fois, mais *c'est comme si l'on chantait*.

Le Cercle symphonique donnera, le jeudi 15 août, en son local, rue des Canonnières, un brillant concert suivi de bal.

Le **Cercle symphonique** est une des sociétés les moins soutenues par le public nivellois. On se rappelle en effet le magnifique concert qu'il donna en janvier et le peu de monde qui y assista. Cependant, au lieu de se décourager, les sociétaires se sont mis bravement à la besogne et vont nous offrir une audition musicale comme on n'a guère l'occasion d'en entendre à Nivelles.

Nous publierons prochainement le programme du concert auquel nous espérons que les Nivellois ne manqueront pas d'assister. Les absents d'ailleurs auront tort.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, conférence publique horticole, donnée dans le jardin de l'école normale de l'Etat, par M. Louis Dubrulle, pépiniériste à Jumet.

Sujets: Cassement et patissage — Grefle de boutons à fruits — Insectes nuisibles — Les semis à faire au potager.

Éphémérides nivelloises.

29 Juillet 1852. — Les musiciens de l'orchestre de la *Symphonie* et de l'*Harmonie* offrent un bâton de directeur à M. Hofmann, M. Dupuis, au nom des anciens membres exécutants, et M. Charles Heude, au nom des élèves, prononcent des discours.

30 Juillet 1867. — Ouverture des bains particuliers pour dames au bassin de natation.

31 Juillet 1864. — M. Em. Saublin remporte un prix de 1,500 francs au concours de tir à l'arc organisé à Saint-Ghislain.

1^{er} Août 1667. — La garnison française de Charleroi s'approche de Nivelles et incendie le faubourg *Al Saut*.

2 Août 1751. — Octroi autorisant la construction de deux routes partant, l'une de l'Hôtelier vers Mont-Saint-Jean, l'autre de Nivelles au Pont de Pierre, sous Arquennes. Ces routes avaient été proposées par le juré Pierre-Joseph Cravan.

3 Août 1873. — Incendie de la grange de la papeterie de Godron. Cette grange était remplie de paille, de papier fabriqué et de chiffons.

4 Août 1633. — On fait venir de Namur un médecin, Nicolas Saint-Roch, pour soigner les Nivellois malades de la peste. On lui alloue un traitement mensuel de cinquante-trois florins.

Logographe diplomatique.

123 m47z x48y1 68 1244 95an079
89 4071 m5823 68 p041 70s8079

Etat-civil de Nivelles

du 27 Juillet au 3 Août 1889.

NAISSANCES. — Emilia - Palmyre - Joséphine - Gh. Dubois. — Paul - Emile - Joseph Collet. — Elisa - Marie - Gh. Vanheule.

MARIAGE. — Célestin - Joseph - Gh. Herrebos. 22 ans, ajusteur, avec Albine - Charlotte Maque, 22 ans, repasseuse.

DÉCÈS. — Adeline - Gh. Pierman, 40 ans, journalière, épouse de Jean - Baptiste Étienne, décédée faub^e de Soignies. — Laure - Marie - Gh. Lisart, 22 ans, couturière, épouse de Léon - Clément Larcieul, décédée rue de Charleroi. — Marie - Thérèse Paillez, 88 ans, sans profession, veuve de Laurent - Joseph Scholtus, décédée rue de Bruxelles. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

A LOUER

BELLE SALLE POUR SOCIÉTÉ

chez Antoine DEPPE, cabaretier, anciennement
Marché au Bétail, actuellement en face de la
nouvelle église du St Sépulcre.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand-Place, 59.

A VENDRE

beau COMPTOIR neuf et
DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq,
à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

**GRAND'PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderics.**

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-motivés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

A LOUER grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.
S'adresser chez Monsieur Vancutsem, médecin-vétérinaire, rue Roblet, Nivelles.

Prochainement,

les magasins de chaussures de M. Victor DEWAMME, seront transférés du n° 12, de la rue de Namur, au n° 8 de la même rue, dans la maison occupée actuellement par M. PAQUET-FORÉ.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.
PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Etuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

**Frédéric WILLAME, Banquier
à Nivelles.**

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Vente de Parapluies et Ombrelles
Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour
tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVÉTÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaillers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

*Agent principal Fréd. WILLAME, rue de
Bruxelles à Nivelles.*

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

*Pistolets ronds et couques tous les jours
à 7 heures du matin.*

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poterie, serrurerie et feron-
nerie.

RUE DE CHAUMERON, 5, NIVELLES.
MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

*Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.
(Genres Maubeuge.)*

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix déflant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^c GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	" 20 "
cheviote, pure laine croisé, col soie,	" 27 "
moscowa, id. bordé, soigné,	" 30 "
id. bordé, double satin français,	" 33 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	" 36 "
pour enfants,	depuis 6 fr.
très soigné, pour hommes,	" 16 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "

PARDESSUS

COSTUMES

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER